



“L’Amérique pleure” : le Québec à l’épreuve des turbulences entre le Canada, les États-Unis et le monde

18^e Colloque de l’Institut de recherche sur le Québec (IRQ)

Samedi 1^{er} novembre 2025 de 9h à 16h

Salle JE-1150 - UQAM, Pavillon Judith-Jasmin Annexe
1564, rue Saint-Denis / Métro Berri-UQAM

[Billetterie](#)

Les biographies des conférenciers et conférencières se trouvent après le programme

Programme

Animateur : **Christian O’Leary**

9h00 Mot d’ouverture de **Renée-Claude Lafontaine**, présidente de l’IRQ

9h05 Présentation de **Guillaume Rousseau**, directeur scientifique de l’IRQ

Conférence d’ouverture

9h10 **Mathieu Roy**, président de la Fondation Maurice Séguin présente Mme Louise Beaudoin

9h15 *Choisir d’affirmer et de défendre nos intérêts nationaux et internationaux ou bien de nous soumettre aux diktats du Canada et de l’empire américain*
Louise Beaudoin, ancienne ministre, vice-présidente de la Fondation René-Lévesque et présidente du CA du Regroupement des événements majeurs internationaux (REMI)

9h35 Période de questions

Panel 1 - Le Québec face à la crise canado-américaine

9h45 Au sujet de la Loi C-5 sur l'unité de l'économie canadienne visant à bâtir le Canada

« La Loi visant à bâtir le Canada : une entreprise de normalisation d'un empiètement fédéral centralisateur sur l'autonomie du Québec et des provinces qu'il convient de dénoncer »

Me François Côté docteur en droit, avocat général et directeur de la recherche juridique - Droits collectifs Québec

Loi C-5, quand l'intérêt national met en péril la démocratie environnementale

Yenny Vega Cardenas, avocate, Ph.D., Conseillère à la recherche, Faculté de droit Université de Sherbrooke, Présidente, Observatoire international des droits de la Nature

Liens utiles :

- [Loi C-5 sur l'unité de l'économie canadienne](#)
- [Loi visant à bâtir le Canada](#)

10h05 *L'« unité canadienne » pour faire face à un monde incertain... Vraiment?*

Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, vice-président des comités parlementaires du Commerce international et de la Défense nationale et du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis.

10h20 Période de questions

10h35 Pause (15 min)

Panel 2 - L'unité canadienne en « crise »

10h50 Sur le Rapport du comité sur les enjeux constitutionnels au sein de la fédération canadienne

La genèse du comité et ce qui a alimenté les réflexions et la mouvance de mise en place des recommandations allant jusqu'à la constitution.

Amélie Binette, professeure au Département de droit de l'Université du Québec en Outaouais et avocate

et

Sébastien Proulx, avocat, ancien ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ancien ministre de la Famille

Chemin parcouru depuis 1995: recul ou progrès? Quelques repères touchant les principaux indicateurs socio-économiques et de finances publiques.

Luc Godbout, directeur de la chaire en fiscalité et en finances publiques à l'Université de Sherbrooke

Liens utiles :

- [Ambition. Affirmation. Action. Rapport du Comité consultatif](#)
- [Projet de loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec](#)

11h20 *Regain d'appui des jeunes à l'indépendance : au-delà de la surprise*
Camille Goyette-Gingras, présidente des OUI Québec

11h35 *L'autonomisme et le souverainisme en Alberta* (en visioconférence)
Geoffroy Sigalet, chercheur principal à l'Institut Macdonald-Laurier, directeur du groupe de recherche en droit constitutionnel de l'Université de la Colombie-Britannique et professeur adjoint de sciences politiques à l'Université de la Colombie-Britannique à Okanagan

11h50 Période de questions

12h05 - 13h15 Lunch (70 min)

Panel 3 - Le Québec, le Canada et le vivre-ensemble

13h15 *L'immigration française au Québec*
Bruno Lebeau, doctorant au DESS en droit et politique appliqués de l'État, Université de Sherbrooke

13h30 *Choisir et non subir : fonder nos politiques migratoires sur l'intérêt national du Québec, en contexte de mouvements internationaux*
Vincent Vallée, vice-président de l'IRQ, chargé de cours en droit constitutionnel à l'Université de Sherbrooke et auteur de *La différence québécois*

13h45 *Les laïcités dans les Amériques*
Marc Chevrier, professeur de science politique au sein de l'Université du Québec

14h00 *Le rapport Pelchat-Rousseau, pour une laïcité québécoise encore plus cohérente : bilan et perspectives*

Christiane Pelchat, avocate en droit administratif et en droit à l'égalité et fellow à l'Institut d'études internationales de Montréal

Guillaume Rousseau, professeur titulaire, directeur des programmes de droit et politique appliqués de l'État à l'Université de Sherbrooke, professeur associé à la Faculté de droit de l'Université Laval et directeur scientifique de l'IRQ

Lien utile :

- [Pour une laïcité québécoise encore plus cohérente : bilan et perspectives](#)

14h20 Période de questions

14h35 Pause (15 min)

Panel 4 - Intégration et diversité au Québec

- 14h50 *60 ans après le début de la RT et 45 ans après l'adoption de la loi 101, quelle valeur a aujourd'hui le français comme langue de travail?*
Pierre Serré, politologue et chercheur indépendant
- 15h05 *Racialisme, multiculturalisme et universalisme : quelle voie pour le Québec?*
Murielle Chatelier, présidente de l'Association des Québécois unis contre le racialisme (AQUR)
- 15h20 *Généalogie, persistances et résurgence du concept de nationalité dans le droit civil québécois*
Édouard Baraton, docteur de l'Université de Rouen-Normandie, docteur de l'Université du Québec à Montréal
- 15h35 Période de questions

Mots de clôture

- 15h50 **Frédéric Lapointe**, président du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ)
- 15h55 **Renée-Claude Lafontaine** et **Guillaume Rousseau**, présidente et directeur scientifique de l'IRQ

Fin du colloque

Biographies des conférenciers et conférencières

(ordre alphabétique)

Édouard Baraton est historien, spécialiste des espaces impériaux, post-impériaux et des constructions nationales. Il a soutenu une thèse sur le Levant des XIIe-XIIIe siècles et l'Empire byzantin en 2018 à Rouen, puis une thèse traitant des francités canadiennes (juridiques, politiques et culturelles) entre 1763 et les années 1860. Après avoir contribué à une réinterprétation des effets du Traité de Paris de 1763 dans le droit français, il s'intéresse au concept de nationalité dans le droit civil du Québec depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

~~~

Historienne de formation, **Louise Beaudoin** a fait la connaissance de René Lévesque à la fin des années 1960. Elle a été directrice de cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, déléguée générale du Québec à Paris, directrice de la distribution, du marketing et des affaires internationales à Téléfilm Canada, directrice générale de la société du Palais de la civilisation à Montréal. Députée du Parti Québécois dans la circonscription de Chambly de 1994 à 2003 et de Rosemont de 2008 à 2012, elle a eu, pendant ces deux mandats, la responsabilité de plusieurs ministères: Affaires intergouvernementales canadiennes, Culture et Communications, Charte de la langue française, Relations internationales et Francophonie. Par la suite, elle a été membre associée au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM) et coordonnatrice du Réseau Francophonie rattaché au CERIUM. Elle est présidente du conseil d'administration du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI) et vice-présidente de la Fondation René-Lévesque.

~~~

Amélie Binette est avocate et professeure au Département de droit de l'Université du Québec en Outaouais, où elle enseigne le droit constitutionnel des institutions et les droits et libertés de la personne. Membre du Centre d'études en droit constitutionnel et administratif de l'Université Laval et du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales, elle mène des travaux sur les sources, les pratiques et les dysfonctionnements du fédéralisme canadien. Ses recherches s'intéressent notamment à la désuétude des normes constitutionnelles ainsi qu'aux évolutions du système canadien de protection des droits et libertés, plus particulièrement en matière d'égalité. Elle siège en outre, depuis 2016, à la Commission des services juridiques du Québec et est membre du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale (Québec – Ouest).

~~~

**Yenny Vega Cárdenas**, docteure en droit et avocate, conseillère à la recherche à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, est présidente et cofondatrice de l'Observatoire international des droits de la Nature, ainsi que membre du réseau d'experts du chapitre Harmonie avec la Nature des Nations Unies.

Récipiendaire de la Médaille du couronnement du Roi Charles III pour son apport exceptionnel à la protection de la Nature au Canada, elle a joué un rôle essentiel dans la reconnaissance des droits et de la personnalité juridique de la rivière Magpie, une première historique au Canada.

En outre, Mme Vega Cárdenas est chercheuse invitée à l'Institut Max Planck de droit international et comparé à Hambourg, en Allemagne. Avocate au Canada et en Colombie, elle est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et d'un doctorat en droit de l'eau d'une université canadienne. Elle est experte dans le domaine du droit des eaux transfrontalières et donne des cours sur le droit international public, l'eau et la gouvernance, et le droit comparé dans de nombreuses universités au Canada et en Amérique latine. Elle a publié un grand nombre d'articles et d'ouvrages scientifiques en anglais, en français et en espagnol, et est fréquemment invitée à présenter des exposés lors de conférences nationales et internationales sur les questions relatives à l'eau et aux droits de la Nature.

Elle mène actuellement une campagne pour la reconnaissance de la personnalité juridique du fleuve Saint-Laurent au Canada par l'intermédiaire de l'Observatoire international des droits de la Nature.

Elle a récemment codirigé un ouvrage collectif sur la reconnaissance de la Nature et des rivières en tant que sujets de droit. Intitulé *A Legal Personhood for the Saint-Lawrence River and other rivers of the world*, cet ouvrage représente une contribution importante dans ce domaine. Son dernier ouvrage, *Méthodologie et épistémologie du droit comparé*, publié par LexisNexis Canada, représente une avancée supplémentaire dans le domaine, en proposant une nouvelle méthodologie de décolonisation du droit.

~~~

Murielle Chatelier est la présidente et la cofondatrice de l'Association des Québécois unis contre le racisme (AQUR), un organisme dont la mission est de promouvoir la vision d'un vivre-ensemble propre à la réalité du Québec et fondée sur l'universalisme. Diplômée en communication de l'Université de Montréal, elle a œuvré pendant quelques années dans le milieu journalistique. Elle publie régulièrement des lettres ouvertes dans différents médias. Elle présente également des conférences portant sur les enjeux de discrimination raciale, en explorant particulièrement ces questions sous l'angle du racisme, un concept qui vise à segmenter la société en fonction de la « race ».

~~~

**Marc Chevrier** est écrivain et professeur de science politique au sein de l'Université du Québec. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *L'Empire en marche - Des peuples sans qualités, de Vienne à Ottawa* (PUL/Hermann, 2019), qui a reçu le prix Richard-Arès pour l'année 2019, et *Les religions auprès de la cité – Le droit politique de la laïcité* (Médiaspaul, 2024). Outre ses travaux de recherche, il publie régulièrement des articles dans *Argument*, *L'inconvénient* ou la *Lettre de l'Agora*.

~~~

Me **François Côté** est avocat général et directeur de la recherche juridique de l'organisme Droits Collectifs Québec. Chargé de cours en droit constitutionnel et docteur en droit de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval, il est également médaillé Patriote de l'Année 2019, a été membre du conseil d'administration de l'OQLF de 2020 à 2024 et est titulaire du Prix 2024 de la Meilleure thèse de doctorat en droit du Québec (AQDC). Les travaux de Me Côté - publiés au Québec, en Europe et en Asie - portent sur la théorie du droit civil et des traditions juridiques, sur les droits et libertés fondamentaux de la personne, ainsi que sur la défense de la distinction et de l'autonomie du droit québécois et de la souveraineté parlementaire québécoise devant la fédération canadienne; thèmes qu'il a défendu à de nombreuses reprises -et défend toujours- devant les forums législatifs et judiciaires, de la Chambre des communes à la Cour suprême du Canada et jusqu'à l'Assemblée nationale du Québec.

~~~

Avec une formation en sciences économiques, une maîtrise en fiscalité et un doctorat en droit public, **Luc Godbout** est professeur titulaire au département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke. Son expertise, dont témoignent ses nombreuses publications et conférences, l'a appelé à présider la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise en 2014-2015 et continue de l'appeler à agir à titre d'expert dans divers comités gouvernementaux et à intervenir dans les médias en lien avec la fiscalité et les finances publiques.

~~~

Camille Goyette-Gingras est présidente des OUI Québec depuis novembre 2012. Engagée pour l'indépendance et la convergence depuis près de 10 ans, elle œuvre professionnellement dans le milieu entrepreneurial à titre de directrice aux partenariats dans un accélérateur d'entreprises à impact social et environnemental. Entrepreneure et impliquée dans sa localité, elle a été récipiendaire du prix Jeune leader de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal en 2020, du prix KPMG de la Grappe mode en 2021 et d'une médaille de l'Assemblée Nationale en 2022.

~~~

Formateur de la fonction publique en France, **Bruno Lebeau** a mené plusieurs missions de conseil politique et d'assistant parlementaire dans diverses institutions, Sénat, Parlement européen, présidence du conseil régional du Languedoc-Roussillon, auprès de diverses personnalités marquantes de la vie politique Française, notamment M. Philippe Séguin. Chroniqueur radio, il a été l'auteur de deux essais politiques en 2013 et 2015. Arrivé au Québec pour y accomplir un DESS de Droit politique appliqué de l'État, il a mené une mission d'adjoint parlementaire à la Chambre des communes du Canada.

~~~

Christian Pelchat est avocate en droit administratif et en droit à l'égalité, avec une expertise reconnue en égalité des sexes, en diplomatie, en développement international et en politiques publiques. Elle est Fellow à l'Institut d'études internationales de Montréal.

Ancienne présidente-directrice générale de Réseau Environnement, elle préside aujourd'hui le conseil d'administration de RECYC-QUÉBEC. Elle a également agi comme consultante en gouvernance démocratique au Québec, en Haïti et dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest.

Christiane Pelchat a été déléguée du Québec à Mexico de 2011 à 2014, présidente du Conseil du statut de la femme de 2006 à 2011 et députée de Vachon de 1985 à 1994.

Son engagement a été salué par de nombreux prix, dont le Prix Justice Pro Bono (2025), le prix de la laïcité Guy-Rocher (2022), le prix Femmes en action du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI – 2018), le prix Femmes de mérite du Y de Montréal (2011), la Médaille du Barreau de Montréal et le prix Condorcet-Dessaulles (2012).

Elle était la coprésidente avec Guillaume Rousseau du Comité d'étude sur le respect des principes de la Loi sur la laïcité de l'État et sur les influences religieuses qui a rédigé le rapport *Pour une laïcité québécoise encore plus cohérente : bilan et perspectives* (août 2025).

~~~

**Sébastien Proulx** a été admis au Barreau du Québec en 1999. Il est avocat, conseiller stratégique et chef du secteur de Droit public et relations avec l'État du cabinet. Il était auparavant directeur des relations gouvernementales et institutionnelles au sein du Mouvement Desjardins.

Il est de retour chez GBV Avocats après un passage en politique québécoise. En 2014, il s'est joint au cabinet du Premier ministre Philippe Couillard à titre de Directeur de la planification stratégique. Élu député en 2015 pour une seconde fois et réélu en 2018, il est nommé en janvier 2016 ministre de la Famille et nommé ministre de l'Éducation en février 2016. Il a également siégé sur de nombreux comités ministériels au cours de cette même période.

Communicateur reconnu dans les médias et par ses pairs, il possède une connaissance fine de l'État québécois, de ses rouages et de ses acteurs. Me Proulx maîtrise les enjeux socio-économiques et politiques présents sur l'ensemble du territoire du Québec, ainsi que la gestion de crise et la résolution de problèmes complexes qui touchent de près ou de loin l'administration publique municipale, québécoise et canadienne. Rompu à la négociation et à la médiation, il aura participé à résoudre de nombreux arbitrages au cours de sa carrière politique.

Il est actuellement candidat à la maîtrise avec mémoire en droit public et constitutionnel de la Faculté de droit de l'Université Laval.

Sébastien est également l'auteur de l'essai *Un Québec libre est un Québec qui sait lire et écrire* aux éditions Septentrion, paru en 2018.

~~~

Guillaume Rousseau est titulaire d'une maîtrise en droit comparé avec spécialisation en droits de la personne et diversité culturelle de l'Université McGill et docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke. Il est professeur titulaire et directeur des programmes de droit et politique appliqués de l'État à l'Université de Sherbrooke, en plus d'être professeur associé à la Faculté de droit de l'Université Laval.

Ses recherches, réalisées avec son équipe de doctorants, lui ont permis la publication des ouvrages de référence *Le droit linguistique au Québec* et *Loi sur la laïcité de l'État commentée et annotée* : philosophie, genèse, interprétation et application. Elles l'ont aussi mené à donner des conférences autant au Québec, notamment pour le Barreau, qu'à l'extérieur, entre autres à Toronto, en France, en Pologne, en Algérie, en Chine et en Inde.

Directeur scientifique de l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ), Guillaume Rousseau est aussi avocat et chercheur régulier du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance.

Il était le coprésident avec Christiane Pelchat du Comité d'étude sur le respect des principes de la Loi sur la laïcité de l'État et sur les influences religieuses qui a rédigé le rapport *Pour une laïcité québécoise encore plus cohérente : bilan et perspectives* (août 2025).

~~~

**Mathieu Roy** est président de la fondation Maurice-Séguin. Il est également doctorant en histoire et chargé de cours à l'UQAM. Ses recherches doctorales portent sur l'histoire politique du Québec et plus précisément, sur la relation entre l'État et les coopératives. Il a co-signé cette année un ouvrage d'entretiens avec Louise Beaudoin paru aux éditions Boréal.

~~~

Premier Wendat élu dans l'histoire du Parlement fédéral, **Simon-Pierre Savard-Tremblay** (Ph. D.) est député de Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton depuis 2019 et occupe les fonctions de porte-parole en Commerce international et en Défense nationale au sein du caucus du Bloc québécois. Vice-président des Comité permanent du commerce international et de la Défense nationale de la Chambre de Communes, et du Groupe interparlementaire Canada—États-Unis, il siège également au sein de l'exécutif de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN. Titulaire d'un doctorat en socio-économie du développement de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, il est également l'auteur de quatre ouvrages.

~~~

Docteur en science politique, **Pierre Serré** est l'auteur de *Deux poids, deux mesures*. L'impact du vote des non-francophones au Québec, qui a obtenu en 2002 l'un des Prix de la Présidence de l'Assemblée nationale pour l'un des meilleurs livres de science politique de l'année. L'auteur y démontre comment le mode de scrutin majoritaire a, depuis 1970, réduit de moitié l'influence électorale des francophones par rapport aux non-francophones, ce qui les ravale à égalité sinon moins face au poids électoral des non-francophones.

Spécialiste du Québec et chercheur indépendant, il a obtenu d'autres prix, dont un pour un texte défendant l'idée qu'un scrutin proportionnel dès les années soixante aurait permis au Québec d'accéder à l'indépendance dès le début des années soixante-dix. Il a été le premier à mesurer toute l'importance du pluralisme électoral chez les immigrants, notamment lors du référendum de 1995.

Fonctionnaire au ministère de l'Immigration du Québec puis au Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, il fut le spécialiste de référence lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques en 2002-2003. Il produisit à cette occasion diverses études sur les régimes politiques et les modes de scrutin ainsi que les autres mesures relatives aux institutions et à la vie démocratique québécoise.

Spécialiste du comportement électoral et des rapports intercommunautaires, il s'est intéressé à l'expression et à l'évolution de la volonté politique des francophones, anglophones et allophones lors des élections fédérales et municipales, ainsi qu'à la dynamique électorale canadienne. Il s'est notamment intéressé au rôle majeur joué par le mode de scrutin majoritaire dans l'élimination des gouvernements de coalition, au Canada, et la perpétuation de gouvernements fédéraux de droite et ultranationalistes canadiens, hostiles au nationalisme québécois.

~~~

Geoffrey Sigalet est directeur du Groupe de recherche de l'UBC sur le droit constitutionnel et professeur adjoint de science politique à l'Université de la Colombie-Britannique, campus de l'Okanagan. Titulaire d'un doctorat en droit public et en théorie politique de l'Université Princeton, il a été chercheur invité à des institutions prestigieuses telles que le Groupe de recherche sur les études constitutionnelles de l'Université McGill, le Constitutional Law Center de la Stanford Law School et la Faculté de droit de l'Université Queen's.

Ses recherches portent sur les rapports entre les principes constitutionnels — tels que la séparation des pouvoirs, la proportionnalité dans la protection des droits, l'indépendance judiciaire et la suprématie parlementaire — et la politique démocratique. Il s'intéresse particulièrement à la manière dont ces principes se manifestent dans les systèmes constitutionnels du Canada, du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis.

Son projet principal, intitulé *Dialogue and Domination: A Republican Theory of Judicial Review*, développe une théorie républicaine du contrôle judiciaire. L'ouvrage explore comment le « dialogue » entre les tribunaux et les législatures peut, selon les contextes, protéger ou menacer la liberté des citoyens. Il a également codirigé l'ouvrage collectif *Constitutional Dialogue: Rights, Democracy, Institutions* (Cambridge University Press, 2019), qui réunit des juristes, philosophes et politologues autour du thème du dialogue constitutionnel dans les démocraties contemporaines.

Ses autres travaux examinent le principe de proportionnalité dans la jurisprudence canadienne et américaine, les origines des articles 1 et 33 de la Charte canadienne des droits et libertés, ainsi que le concept de liberté républicaine dans le contexte constitutionnel moderne.

Originaire de Calgary (Alberta), il contribue également à la réflexion publique sur le droit constitutionnel canadien dans des publications telles que *The Hub*, *Law and Liberty*, le *National Post* et *Policy Options*.

~~~

**Vincent Vallée** est vice-président de l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) et chargé de cours en droit constitutionnel à l'Université de Sherbrooke. Il est également l'auteur de *La différence québécoise* et publie régulièrement dans des journaux et revues intellectuelles sur les thèmes de l'identité et l'intérêt national du Québec.

~~~